



Appel à Projets Scientifiques

Précisions

- 1) **Nombre de projets par candidat ou par laboratoire** : Plusieurs projets peuvent être soumis par un même laboratoire, s'ils concernent des sujets différents. Dans ce cas, il est impératif de joindre à votre dossier une lettre justificative du directeur de votre laboratoire.
- 2) **Lors du remplissage** : vous devez compléter tous les items obligatoires (*) pour passer à la page suivante.
- 3) **Coût total du projet** : Renseigner le coût du projet incluant les financements demandés à des organismes autres que Vaincre la Mucoviscidose (tous salaires demandés inclus), hors salaires des titulaires.
- 4) **Résumé Grand Public** : Ce texte sert à informer nous seulement les donateurs et adhérents des projets financés par l'Association, mais également les membres du Conseil d'Administration de l'association, qui s'y réfèrent, entre autres, pour apprécier l'apport de vos travaux au domaine de la mucoviscidose. Ainsi une attention particulière doit être apportée à la vulgarisation de votre projet.
- 5) **Equivalent Temps Plein (ETP)** : Il s'agit du temps de travail consacré au projet, par rapport au temps de travail total. Un individu consacrant 75% de son temps de travail total à un projet présente un ETP de 0.75 concernant ce projet. Les ETP alloués au projet sont pris en compte dans l'évaluation de la faisabilité du projet.
- 6) **Nombre de caractères de chaque encadré** : Référez-vous au nombre de caractères maximum (excluant les espaces) indiqué à chaque fois.  vous permet de vérifier l'espace de saisie restant dans l'encadré. **Nombre de caractères** vous donne le nombre de caractères atteint.
- 7) **Salaires du personnel à recruter** : **pour toute demande de salaire, joindre à votre dossier la grille des salaires actualisée, en en faisant la demande à l'employeur choisi. Ce justificatif doit indiquer précisément le détail de la somme demandée : salaire brut, charges patronales, remboursements divers (transport, mutuelle...) et prime de précarité. Aucune modification ultérieure ne sera prise en compte. L'association ne prend en charge ni les provisions ni les frais de gestion sur les salaires du personnel.** En cas de financement pluriannuel, la grille sera à actualiser lors des demandes de renouvellement, pour la prise en compte des éventuels ajustements nécessaires.
- 8) **Frais de gestion** : **L'association ne prend pas en charge les frais de gestion du projet, sauf demande exceptionnelle et explicite lors de la soumission.** Dans ce cas, ils devront concerner exclusivement les frais de fonctionnement et être limités à 4% du montant pour un établissement public, et à 8% pour un établissement privé.

- 9) **Curriculum Vitae** : Les responsables d'équipes renseignent directement leurs CV au niveau de l'encadré prévu à cet effet. Le CV du personnel à recruter peut être téléchargé ultérieurement (après soumission électronique du dossier) et avant la tenue de la réunion du Conseil Scientifique (mi-mai). Cet élément reste impératif pour la prise en compte du projet pour l'évaluation de la demande.
- 10) **Rapport d'activité** : Les équipes financées par l'association dans le cadre d'un précédent appel à projets scientifiques devront impérativement compléter le rapport d'activité inclus dans le formulaire de soumission.
- 11) **Modèles Souris** : l'association met à disposition des laboratoires qu'elle soutient 4 modèles de souris de la mucoviscidose par l'intermédiaire du CDTA d'Orléans. Afin d'optimiser la gestion de l'élevage, veuillez préciser le nombre de souris souhaité dans le cadre de votre projet. Pour obtenir plus d'informations concernant ces modèles souris, contacter Elena Porto, responsable de projets scientifiques en recherche fondamentale de Vaincre la Mucoviscidose (eporto@vaincrelamuco.org).
- 12) **Équipe associée** : Vous devez obtenir auprès de chaque responsable d'équipe associée un courrier indiquant leur accord de participation au projet.
- 13) **Dossier complet** : Il n'est plus nécessaire de nous envoyer le dossier imprimé et signé !

Décision finale concernant votre dossier

Les décisions d'attribution de financement seront communiquées mi-Juillet.